

**Gardien Maison**  
**Insecticide en pulvérisation**

INSECTICIDE

DOMESTIQUE

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU  
SENSIBILISANT POSSIBLE POUR LA PEAU  
Avertissement, contient l' allergène huile de sésame.

GARANTIE : Pyréthrines 0,3 %

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-izothiazolin-3-one et du 2-méthyl-4-izothiazolin-3-one  
à 0,00017%/0,000055%, respectivement à titre d'agents de conservation No.

NO. D'ENREGISTREMENT 29079 LOI P.A.

CONTENU NET: 100mL - 1 Litre

Gardens Alive Inc.  
5100 SCHENLEY PLACE  
LAWRENCEVILLE IN 47025,  
UNITED STATES  
937-667-2491

## **MODE D'EMPLOI PARASITES/ENDROITS ET DIRECTIVES D'APPLICATION**

**POUR USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT. NE PAS UTILISER SUR DES PLANTES.**

Gardien Maison Insecticide en pulvérisation assurera un contrôle résiduel des fourmis, coquerelles, mouches domestiques, cloportes vulgaires, araignées et cloportes communs jusqu'à un maximum de 14 jours sur des surfaces non poreuses (c.-à-d. des planchers en vinyle). La durée du contrôle résiduel peut être réduite lors de l'exposition du produit à la lumière du soleil.

Gardien Maison Insecticide en pulvérisation assurera aussi un contrôle des ténébrions meuniers, des perce-oreilles et des guêpes jaunes, lorsqu'il est appliqué directement sur ces insectes.

Bien agiter avant l'usage et agiter fréquemment pendant l'usage. Pulvériser abondamment dans les endroits infestés et les endroits où les insectes se dissimulent comme les fentes et les crevasses, aux abords des plinthes, des encadrements de fenêtres et de portes; sous et derrière les réfrigérateurs, les cuisinières, les placards et les boîtes à ordures; sous les éviers et aux abords des tuyaux de plomberie. Le produit peut aussi être pulvérisé directement sur les insectes. Utiliser le réglage à jet pour les fentes et les crevasses. Répéter le traitement suivant nécessité.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut causer une irritation des yeux et de la peau ou des réactions sensibles de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Le produit peut causer une irritation des yeux et de la peau et peut aggraver les conditions cutanées préexistantes.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

## AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Les déclarations de marketing qui peuvent être présentes ou non sur l'étiquette finale du produit ou les étiquettes supplémentaires :

- Pulvérisateur insecticide
- Détruit les insectes
- Détruit les insectes en quelques minutes
- Détruit les insectes rapidement
- Détruit (fourmis), (ténébrions meuniers), (coquerelles), (perce-oreilles), (mouches domestiques), (cloportes vulgaires), (araignées), (cloportes communs), (guêpes jaunes)
  
- Contrôle résiduelle pendant 2 semaines
- Contrôle résiduel des insectes pendant 2 semaines dans les endroits sombres
  
- Fabriqué avec des pyréthrinés botaniques tirées de fleurs de chrysanthème.
- Pour le contrôle des fourmis, appliquer directement sur les fourmis, leurs nids et les pistes, et partout où les fourmis pénètrent dans la maison.
- Force les insectes hors des endroits où ils se cachent et les détruit
- Agit rapidement
- Ne persiste pas pendant de longues périodes dans l'environnement.
- Détruit les insectes par contact
- Contrôle résiduel des insectes
- Assure un contrôle résiduel des insectes
- Protection résiduelle
- Détruit par action résiduelle
- Contrôle résiduel
- Insecticide résiduel
- Continue de détruire pendant 2 semaines.
- Contrôle résiduel des insectes pendant 2 semaines
- Détruit les insectes par contact.
- Assure un contrôle rapide des insectes
- Contrôle rapide
- Fabriqué à partir de fleurs de chrysanthème.
- Facile à utiliser.
- Prêt à l'usage.

- Peut être utilisé aux abords de zones de préparation alimentaire.
- Peut être utilisé aux abords d'animaux de compagnie et de la faune.
  
- Détruit les fourmis et les coquerelles.
- Détruit les fourmis, les coquerelles et les araignées.
  
- Destruction rapide.
- Détruit rapidement.
- Fraîche odeur d'agrumes.
- Douce odeur d'agrumes.
- Plaisante odeur d'agrumes.
- Pulvériser les surfaces où les insectes sont présents.
- Attention : Certains planchers peuvent être glissants après la pulvérisation
- Certains planchers peuvent être glissants après la pulvérisation
- Contient de l'huile de canola.
- Agiter bien avant utilisation.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.